

**CS-REF****REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**  
**Unité - Dignité - Travail****MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET****DIRECTION DE CABINET****CELLULE CHARGEE DU SUIVI DES REFORMES**  
**ECONOMIQUES ET FINANCIERES**

# Projet d'Urgence de Restauration des Services Publics (PURSeP)

## Plan d'Action des Populations Autochtones

### Mars 2015

## I. ASPECT SOCIAL (Y COMPRIS LES MESURES DE SAUVEGARDE)

1. La réponse rapide que le projet envisage apporter à la situation d'urgence exclut toute évaluation approfondie des impacts sociaux et des mesures de sauvegarde. L'impact social de l'opération devrait être positif à moyen terme bien que, à court terme, certaines mesures appuyées par le projet puissent avoir un impact limité. À court terme, le paiement des salaires des fonctionnaires financé par le projet devrait avoir un impact social positif. La mise à jour de la base de données sur les états de paie, financée par le projet, n'implique pas de réductions d'effectifs, mais l'élimination des travailleurs fantômes. Le changement de statut de ces catégories de fonctionnaires, qui cesseront de recevoir un salaire et commencera à percevoir une pension de l'Etat, réduira leurs recettes disponibles. Pour dissiper tout malentendu de la part de ceux qui devraient être payés, les autorités mèneront une campagne de communication en profondeur, expliquant tout le processus, et fourniront des informations aux fonctionnaires, compte tenu de la perte éventuelle de certains documents au cours de la crise politique.

2. **Aspects environnementaux et questions de peuples autochtones.** Le projet est mis en œuvre par les fonctionnaires notamment des secteurs de la santé et de l'éducation dans des zones où vivent des peuples indigènes. Dans l'hypothèse où malgré le paiement des salaires du secteur de la santé et de l'éducation par le Projet, les services de base ne sont pas rendus aux populations autochtones, il se posera alors des conflits avec les politiques sociales de la Banque mondiale. C'est pourquoi la mise en œuvre d'un cadre de gestion des peuples indigènes sera cruciale. Un tel cadre a été préparé et publié le 13 mars 2012 dans le cadre du projet santé et est valable pour ce projet. Les objectifs du Cadre de Planification pour les Peuples Autochtones (CPPA) du Projet sont, (i) d'identifier dans les zones du projet, les sites de concentration des minorités pygmées dans les différentes préfectures, notamment celles dans lesquelles le Projet est mis en œuvre, (ii) et de dresser si possible, la situation démographique de la population pygmée dans le but de la définition des indicateurs de résultats ayant trait au bénéfice tiré par cette communauté de la mise en place de ce projet.

3. Ce CPPA devra être diffusé et approprié à travers un processus de consultation publique à travers des séances de consultations avec les parties prenantes et les acteurs intéressés sont organisées avec les peuples autochtones.

4. Il faut signaler que l'effectif global de la population pygmée de la République Centrafricaine était estimé entre 15.000 et 20.000. Les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003 (RGPH03) les estiment à 12.393. Cependant, un récent recensement organisé par l'ONG italienne COOPI dans la seule préfecture de la Lobaye révèle qu'ils y sont au nombre de 15.880.

**Carte de la situation géographique de la situation des pygmées dans la population centrafricaine**



5. Le tableau ci-dessous présente le plan d'action du CPPA

Activités	Responsable	coûts en FCFA	Calendrier	Indicateurs
Consultations avec les communautés pygmées et information sur le projet	CS REF	5.000.000	évaluation annuelle	rapports de consultation et de consensus des pygmées
Formation / Information des agents de santé et enseignants sur les besoins de santé et d'éducation des Pygmées	CS REF / Ministère en charge de la santé publique et de la population / Ministère chargé de l'éducation	5.000.000	1 an	nombre de volontaires pygmées formés
Offre de services de pour les pygmées	Pour mémoire – voir Projets santé et éducation	Pour mémoire – voir Projets santé et éducation	Durant le projet	nombre et qualité des services offerts
Suivi au niveau local et synthèse au niveau régional de la fréquentation des services de base par les pygmées	Pour mémoire – voir Projets santé et éducation	Pour memoire – voir Projets santé et éducation	Durant le projet	Rapport du projet
<b>Total des coûts</b>		<b>10.000.000</b>		

## **II. ASPECT ENVIRONNEMENTAL (Y COMPRIS LES MESURES DE SAUVEGARDE)**

6. Les activités financées par le projet envisagé ne devraient pas avoir d'impact négatif sur l'environnement. Le projet est donc classé dans la catégorie environnementale C. Aucune mesure de sauvegarde environnementale particulière ne sera requise. Les politiques de la Banque dans ce domaine n'entrent donc pas en ligne de compte.